



Saint-Zénon, le 19 février 2025

Chers membres,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale annuelle des membres de l'Association de Chasse et de Pêche Lavigne, qui se tiendra **le samedi 22 mars 2025, de 9h à midi, au Centre des loisirs Marcel-Thériault, situé au 250, 65e Avenue, Saint-Côme, J0K 2B0.**

Prenez note que seuls les membres en règle **au 30 novembre 2024** de l'association auront un droit de parole et de vote lors de l'assemblée, tel que stipulé dans les règlements généraux de l'association.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour, ainsi que l'information concernant l'élection des administrateurs sortants.

Nous vous invitons à prendre connaissance des documents ci-joints. Ils seront également disponibles sur notre site Internet au www.zeclavigne.com

- L'avis de convocation et l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2025
- Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 6 avril 2024
- Le rapport annuel 2024 de la ZEC Lavigne
- La grille tarifaire 2025

Des copies de ces documents seront disponibles sur place le jour de l'assemblée, ainsi que tout au long de la saison 2025 aux différents postes d'accueil.

Au plaisir de vous y rencontrer,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Louis Dubé', with a long horizontal flourish extending to the right.

Jean-Louis Dubé
Président